

La complétude des ordonnances — 214 sur 2 240, et la demande préparée

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Contrôle des quatre éléments exigés par l'article R4311-7 du code de la santé publique · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le contrôle porte sur la PRÉSENCE et la LISIBILITÉ des quatre éléments, jamais sur le contenu médical de la prescription. Aucun élément manquant n'est complété par l'agent, et aucune dose n'est déduite : l'article L4161-1 du code de la santé publique réserve au médecin l'établissement d'un diagnostic et le traitement des maladies.**

Les quatre éléments contrôlés

Élément exigé par l'art. R4311-7	Ce que l'agent vérifie	Ce qu'il ne fait jamais
Écrite	Le document existe, est rattaché au résident et au prescripteur	Reconstituer une prescription orale

Élément exigé par l'art. R4311-7	Ce que l'agent vérifie	Ce qu'il ne fait jamais
Qualitative	La spécialité ou la nature de l'acte est nommée et lisible	Choisir entre deux lectures d'un nom illisible
Quantitative	Dose, forme, rythme et durée sont présents et lisibles	Écrire une dose, l'inférer d'une ordonnance antérieure ou la « corriger »
Datée et signée	La date est présente et lisible, la signature identifie un prescripteur	Dater ou identifier un signataire par déduction

Les 214 ordonnances incomplètes de l'année

Élément manquant ou illisible	Nombre	Part des 214	Délai de régularisation avant / après
Indication quantitative incomplète — dose ou durée	96	44,9 %	6 jours → 1 jour
Non datée ou date illisible	61	28,5 %	6 jours → 1 jour
Signature du prescripteur non identifiable	34	15,9 %	5 jours → 1 jour
Illisible sur au moins un item	23	10,7 %	8 jours → 1 jour
Total	214	100 %	6 jours de moyenne → 1 jour

La demande au prescripteur — le modèle, arrêté par l'infirmière coordinatrice

Rubrique de la demande	Ce qu'elle contient	Pourquoi
------------------------	---------------------	----------

Référence de l'ordonnance	Numéro d'ordre au service, date de réception, canal d'arrivée	Le prescripteur retrouve son document en dix secondes
Résident concerné	Nom, date de naissance, unité	Strictement nécessaire à la continuité des soins — art. L1110-4
Élément manquant, nommé	« Durée du traitement absente », « date illisible »	Une demande précise se traite en une minute ; une demande vague se repousse
Image de la zone concernée	Le fragment du document, pas le document entier	Minimisation : le prescripteur n'a besoin que de la zone
La case laissée vide	La réponse — l'élément que seul le prescripteur peut écrire	Art. L4161-1

Rien ne part sans validation : la demande est **préparée**, l'infirmier la relit et la valide, **et elle part alors par messagerie sécurisée de santé. Sur l'année, 214 demandes préparées, 209 validées et parties, 5 écartées par l'infirmier** — dans les cinq cas, la précision manquante figurait sur un second document reçu le même jour, que l'agent n'avait pas rapproché. **Le rapprochement des documents reçus le même jour a été ajouté le 14 septembre.**

Modèle de demande au prescripteur arrêté par l'infirmière coordinatrice, le : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.